



**COMMUNE DE LEHON**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

**Séance du 19 juillet 2017**

ARRONDISSEMENT  
DE DINAN

**Délibération 2017-055**

**OBJET : Tarifs restauration scolaire 2017/2018**  
**Ecole primaire publique Mosaïque**

L'an deux mil dix-sept, le dix-neuf juillet, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de LEHON, légalement convoqué le 12 juillet 2017, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle municipale André Labbé, sous la présidence de Monsieur René DEGRENNE, Maire de la commune.  
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

**Présents** : DEGRENNE René, Maire

Adjoints : GOMBERT Henri, LE GUIFFANT Joëlle, MALIDOR Nathalie, MEAL Stéphanie, BADOUAL Guy,

Conseillers délégués : TRISTANT Christine, CROCHETTE Denis, BIGOT Thierry

Conseillers municipaux : FROITIER Jean-Michel, SOQUET Christiane, SEGARD Olivier, de POMMEREAU Gilles, CARRE FAIRIER Marie-Cécile, BEDEL Annie

**Pouvoirs** : de LE ROUX Serge à MEAL Stéphanie, de FRERET Céline à BEDEL Annie, de TOUMINET Jacques à CROCHETTE Denis, de DELAPORTE Gilles à GOMBERT Henri, de LEFORT Sylvie à DEGRENNE René, de GOULLAUD Michel à TRISTANT Christine, de BRAULT Franck à SEGARD Olivier, de COURDAVAULT Nadia et DE POMMEREAU Gilles

**Absents** : LE ROUX Serge, FRERET Céline, TOUMINET Jacques, DELAPORTE Gilles, LEFORT Sylvie, GOULLAUD Michel, BRAULT Franck, COURDAVAULT Nadia

**Secrétaire** : Nathalie MALIDOR

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur les tarifs suivants :

Année scolaire 2017-2018	
<b>Tarif repas enfant école mosaïque</b> Réduction de 50% à partir du troisième enfant d'une même famille.	3,49 €
Tarif repas adulte école Mosaïque	5,46 €

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE, VALIDE les tarifs de restauration scolaire pour l'école publique Mosaïque tels que présentés ci-dessus, pour l'année 2017/2018.**

*Adopté le 19 juillet 2017  
par le Conseil Municipal de Lehon  
Rendu exécutoire après transmission  
au Contrôle de Légalité préfectoral  
et affichage en mairie  
Le 24 juillet 2017*

Le Maire,  
R. Degrenne

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,  
R. DEGRENNE